

Le Bureau de Certification International certifie que le système mis en place par l'organisme sous-mentionné, a été évalué et jugé conforme aux exigences Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, au Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 (modifiés par Decret 2020_894) relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, à l'arrêté du 6 juin relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, au guide de lecture du référentiel national qualité (en vigueur) et au programme de certification de BCI France.

Certificat N°FM211121 V1 attribué à :

A STAR

7 Avenue Michel Chevalier, 06130 Grasse
N° de déclaration d'activité **93060907406**

CERTIFICATION QUALIOPi

pour

LES ACTIONS DE FORMATION

L. 6313-1-1°

Certificat valable jusqu'au: **08 / 07 / 2024**

Date certification initiale: **09 / 07 / 2021**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système mis en place.
La validité du certificat est vérifiable auprès de nos services: 04.72.91.32.86

Date de signature: 09/07 /2021

Directeur de certification
Signature autorisée



Accréditation n°5-0622
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

